

Hierarchisation des enjeux de conservation

Exemples de méthodes quantitatives et qualitatives

Exemple de hiérarchisation qualitative des enjeux de conservation

SITE NATURA 2000 FR2400517 « COTEAUX CALCAIRES DU SANCERROIS » ESPÈCES D'INTÉRÊT EUROPÉEN – SYNTHÈSE ET ENJEUX DE CONSERVATION						
Espèce d'intérêt européen	Etat de conservation des populations de l'espèce sur le site	Habitats de l'espèce et état de conservation sur le site	Menaces générales pesant sur l'espèce	Modalités de gestion conservatoire	Facilité de mise en œuvre des mesures dans le cadre de NATURA 2000	Niveau d'enjeu
Ecrevisse à pieds blancs (Code NATURA 2000 : 1092)	Médiocre	Eaux calmes, fraîches et oxygénées, riches en végétation aquatique Bon état de conservation des habitats de l'espèce	Présence d'une espèce concurrente envahissante ; Altération de la qualité de l'eau ; Risques d'assecs ; Obstacles empêchant la libre circulation et la colonisation.	Maîtriser la population d'Ecrevisse Signal autant dans les étangs que dans le réseau hydrographique ; Limiter le fractionnement des cours d'eau par les ouvrages et biefs ; Limiter la pollution des eaux ; Ré-introduire des individus du Sordon sur le Colin après élimination de l'Ecrevisse Signal.	Amélioration des habitats d'espèces difficile dans le cadre de NATURA 2000	Fort
Lamproie de Planer (code NATURA 2000 : 1096)	Bon	Radiers et plats courants au substrat sablo-graveleux Excellent état de conservation des habitats de l'espèce	Colmatage des zones de reproduction par une remise en suspension des sédiments ; Obstacles empêchant le libre accès aux mêmes zones ; Altération de la qualité de l'eau ; Risques d'assecs.	Limiter le fractionnement des cours d'eau par les ouvrages et biefs ;	Politiques pour l'amélioration de la qualité et de la quantité des eaux en cours de mise en place. Nécessité d'une gestion à l'échelle des rivières (contrats de rivières par exemple) Possibilité d'interventions ponctuelles dans le cadre de NATURA 2000 (lutte contre les espèces exotiques envahissantes par exemple)	Faible
Chabot (code NATURA 2000 : 1163)	Excellent	Radiers ou plats courants avec une granulométrie grossière (cailloux, graviers, sables grossiers) Excellent état de conservation des habitats de l'espèce	Modification des paramètres du milieu : ralentissement du courant, augmentation de la lame d'eau (barrages, embâcle), apports de sédiments fins, colmatage des fonds... Pollution de l'eau ; Obstacles empêchant la libre circulation.	Maintenir un débit constant notamment sur les secteurs très favorables ; Limiter la pollution des eaux.		Faible
Agrion de Mercure (code NATURA 2000 : 1044)	Bon	Eaux calmes, fraîches et oxygénées, riches en végétation aquatique Bon état de conservation des habitats de l'espèce	Altération de la qualité de l'eau ; Diminution de l'ensoleillement du milieu (fermeture par les ligneux).	Préserver la végétation rivulaire herbacée Gérer l'ensoleillement des berges par une éclaircie raisonnée des boisements Gérer la qualité des eaux du Colin à l'échelle de son bassin versant	Amélioration des habitats d'espèces possible dans le cadre de NATURA 2000 Politiques pour l'amélioration de la qualité et de la quantité des eaux en cours de mise en place.	Faible

Exemple de hiérarchisation quantitative des enjeux de conservation

**TABLEAU XI : ÉVALUATION DE LA VALEUR PATRIMONIALE DES HABITATS NATURELS DE L'ANNEXE I DE LA
DIRECTIVE HABITATS DU SITE NATURA 2000 DU VALLON DE L'URUGNE**

		Statut européen	Typicité	Représentativité	Flore patrimoniale	Faune patrimoniale	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Justification scientifique
Habitats	Code N2000	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	1	3	0	3	3	3 (2)	13	- Habitat « typique » - Présence de nombreuses espèces végétales endémiques : Saxifrage des Cévennes, Potentille des Cévennes, Aster des Cévennes - Habitat propice pour des chauves-souris et des rapaces - Habitat dont l'état de conservation varie de bon à moyen
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110	1	3	1	2	2	3	12	- Habitat « typique » - Présence de quelques espèces végétales patrimoniales - Territoire de chasse du Grand et du Petit Murin - Habitat en bon état de conservation
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometalia</i>) (*Sites d'orchidées remarquables)	6210	1	3	1	2	3	2	12	- Habitat « typique » - Présence de quelques espèces végétales patrimoniales - Territoire de chasse du Grand et du Petit Murin et des rapaces - Etat de conservation moyen en raison de surpâturage ou d'abandon du pâturage
*Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyssu-sedion albi</i>	6110	2	3	0	2	0	3	10	- Habitat prioritaire - Habitat « typique » - Présence de quelques espèces végétales patrimoniales - Habitat en bon état de conservation

Légende :

(1) Statut européen :

1 = habitat d'intérêt communautaire

2 = habitat prioritaire

(2) Typicité / exemplarité : sera évaluée par comparaison à la définition du type d'habitat aux plans floristique, écologique et biogéographique.

0 = inconnue

1 = mauvaise

2 = moyenne

3 = bonne

(3) Représentativité de l'habitat : indique le caractère plus ou moins prépondérant de l'habitat dans le site à la fois sur le plan de la qualité et de l'importance écologique ou patrimoniale. Elle tient compte de la part que représente l'habitat dans l'argumentation Natura 2000 du site.

0 = non significative

1 = significative (moyenne)

2 = bonne

3 = excellente

(4) Flore patrimoniale : présence sur les habitats d'intérêt communautaire et prioritaires d'espèces végétales à valeur patrimoniale (espèces rares, endémiques ou protégées...).

0 = aucune espèce végétale à valeur patrimoniale

1 = 1 espèce végétale à valeur patrimoniale

2 = 2 espèces végétales à valeur patrimoniale

3 = 3 espèces végétales à valeur patrimoniale et plus

- = impossible à renseigner

(5) Faune patrimoniale : présence sur les habitats d'intérêt communautaire et prioritaires d'espèces animales à valeur patrimoniale (espèces rares, endémiques ou protégées...).

0 = aucune espèce végétale à valeur patrimoniale

1 = 1 espèce végétale à valeur patrimoniale

2 = 2 espèces végétales à valeur patrimoniale

3 = 3 espèces végétales à valeur patrimoniale et plus

- = impossible à renseigner

(6) Etat de conservation : état difficilement estimable sur le terrain (cela suppose que l'observateur ait une idée précise de ce que devrait être l'état de conservation favorable) ; il sera appréhendé d'après l'état de dégradation de l'habitat par rapport à l'état de conservation optimal décrit dans la littérature ou dans les fiches descriptives des types d'habitats. C'est une évaluation globale de la valeur du site pour la conservation de chaque habitat et prenant en compte les facteurs biotiques, abiotiques et anthropiques.

0 = inconnu

1 = mauvais

2 = moyen

3 = bon

(7) Valeur patrimoniale : valeur patrimoniale de l'habitat d'intérêt communautaire. Il s'agit de la somme des valeurs colonnes 1 à 6.

(8) Dynamique (prend en compte l'influence anthropique) : notée par rapport à la rapidité de son évolution et à son caractère régressif ou progressif (au sens des séries de végétation).

0 = inconnue

1 = régressive rapide

2 = régressive lente

3 = progressive rapide

4 = progressive lente

5 = stable

TABLEAU XII : ÉVALUATION DE L'ORDRE DE PRIORITÉ D'INTERVENTION POUR LA CONSERVATION DES HABITATS NATURELS DE L'ANNEXE I DE LA DIRECTIVE HABITATS

Habitats	Code N2000	Valeur patrimoniale (7)	Dynamique (8)	Possibilité de restauration (9)	Argumentaire pour la détermination de la priorité d'action sur les habitats d'intérêt communautaire et prioritaire	Priorité d'action
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaire (<i>Festuco-Brometalia</i>)	6210	12	2	2	- Habitat à forte valeur patrimoniale - Habitat en régression (structure végétale qui est moins typique du fait d'un abandon du pâturage ou d'un surpâturage) - La plus grande menace est l'abandon du pâturage - La restauration de cet habitat demande un effort – gestion pastorale traditionnelle	1
*Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyssosession albi</i>	6110	10	5	2	- Cet habitat prioritaire, à valeur patrimoniale moyenne sur ce site, est un habitat stable dans son évolution généralement entretenu par le pâturage. - Intervention à prévoir à moyen terme pour les parcelles pâturées (cf. complexes d'habitats) qui pourraient s'embroussailler. - Habitat presque toujours en complexe avec les pelouses sèches (6210), il bénéficiera donc des actions engagées sur ce dernier.	2
Formations stables xérophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110	12	5	0	- Habitat à forte valeur patrimoniale - Habitat stable dans son évolution. - Habitat qui ne nécessite pas d'action	3
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	13	5	0	- Habitat à forte valeur patrimoniale - Habitat stable dans son évolution - Il n'y a pas de menace importante qui pèse sur cet habitat (pas d'escalade, pas de carrière ...) - Restauration non nécessaire	3

Légende :

(8) Dynamique (prend en compte l'influence anthropique) : notée par rapport à la rapidité de son évolution et à son caractère régressif ou progressif (au sens des séries de végétation).

- 0 = inconnue
- 1 = régressive rapide
- 2 = régressive lente
- 3 = progressive rapide
- 4 = progressive lente
- 5 = stable

(9) Possibilité de restauration (ne prend pas en compte les moyens humains techniques et financiers disponibles pour la restauration de l'habitat naturel. Ils seront évalués a posteriori):

- 0 = restauration non nécessaire,
- 1 = restauration facile
- 2 = restauration possible avec un effort moyen,
- 3 = restauration difficile ou impossible.

(10) Priorité d'action :

- 1 = intervention urgente nécessaire à court terme,
- 2 = intervention à prévoir à moyen terme,
- 3 = intervention à prévoir ultérieurement ou à long terme.
- 0 = aucune intervention à mener**